

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

SAMEDI, 11 DÉCEMBRE 1886

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

AUTOMNE 1886

A. BERGEVIN, TAILLEUR-FASHIONNABLE

35 à 45, Rue Notre-Dame, Québec.

Ayant maintenant en magasin mon assortiment complet de TWEEED ANGLAIS, ÉCOSSAIS, FRANÇAIS ET CANADIEN pour Habillage d'Automne et d'hiver...

POUR DAMES Coupe, élégance et chic parfait. PRIX MODÉRÉS

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

LA LOUVE

PREMIERE PARTIE

LA SORCIERE

II

TRIUMFÉMINAL.

(Suite)

Quoi qu'il en soit, la Sorcière était pour les pauvres paysans de la forêt ce que la comtesse Isaura était pour la jeunesse noble de la capitale bretonne...

La Louve, troisième personne de notre mystérieuse trinité, avait sur la comtesse Isaura et sur la Sorcière cette avantage d'occuper à la fois les paysans et les gentilshommes.

On parlait de la Louve dans la forêt, qui était son vrai domaine, son camp, sa place d'armes; mais on parlait aussi de la Louve aux États de Bretagne, et les oreilles du régent de France avaient entendu plus d'une fois prononcer ce nom.

La Louve était une puissance. Elle régnait sur les loups.

Les loups, vaste association dont le noyau primitif avait été formé par les anciens vassaux de Rohan, tenaient à présent la forêt tout entière et une grande partie du pays de Rennes, sur les deux rives de la Vilaine.

Quelques années plus tard, quand M. de Bechameil, de gastronomique mémoire, remplaça en Bretagne l'industriel Feydeau, les sabotiers, charbonniers et bûcherons reprirent le masque de fourrure, et, sous la conduite d'un singulier personnage, qui s'était baptisé lui-même le Loup Blanc (son vrai nom était Pol-Rouan, dit bourg de Bouéxis), enlevèrent d'un seul coup au nouvel intendant cinq bourgeois chargés de jolis sacs de trois livres.

La Louve avait donc une armée, et l'on pouvait presque dire que le sort de la guerre civile était dans sa main.

Ce qui se racontait de légendes à propos d'elle, non-seulement dans les autres loges de la lande ou de la forêt, mais encore dans les salons brillants de mesdames des États, dépassait toute croyance. On ne savait rien positivement, on tâchait de savoir et, selon l'éternelle coutume, on remplaçait la vérité inconnue par le roman fait à plaisir.

La Louve était un homme déguisé en femme, un grand coquin de sabotier névrosé que plassaient et bossaient, toujours prêt pour le massacre et le pillage; — un gentilhomme plutôt, car un simple paysan n'aurait point eu sur ses pareils cette autorité absolue; — une vraie femme, une vieille femme revêche et barbu qui rôtsait les pieds des gens du roi en fumant sa pipe et en égrenant son rosaire de cuir; — une belle créature fière et triste comme l'archange déchu de Milton, dont le visage rayonne une lueur sombre au milieu de la nuit sans fin.

Il y avait dans la forêt un souterrain profond, creusé par les druides aux temps de leurs luttes suprêmes contre le triomphe chrétien. Ces cavernes avaient servi aux révoltés du temps de la Ligue et à ces hardis tenants de l'indépendance bretonne qui se réunirent autour de Roland Pied-de-Fer, au commencement du règne de Louis XIV. Les gens du roi avaient fait bien des battues sous le couvert pour trouver l'entrée de ces grottes, qui toujours avaient échappé à leurs recherches.

La tradition affirmait que le principal officier s'ouvrait non loin de la Fosse-aux-Loups; on avait sondé le terrain à cinq cents pas à la ronde

et l'on n'avait rencontré en fait l'excavation qu'une demi-douzaine de terriers à renards.

Or, figurez-vous une immense galerie souterraine, arc-boutée sur piliastres de porphyre ou de jaspe, des cristaux qui pendent aux voûtes et jettent leurs bizarres guirlandes de long des parois taillées dans le roc; figurez-vous des torches qui brillent à perte de vue, des perspectives interminables mourant au lointain dans un mystérieux demi-jour: un grand murmure de voix humaine la foule agitée comme une mer; et quelle foule! des visages masqués de fourrures, des corps vêtus de peaux velues et fauves; des hommes déguisés en bêtes sauvages!.....

La-bas sur cette estrade éclairée vivement, un trône d'or; sur le trône, une femme radieuse de jeunesse et de beauté, le diadème au front, l'épée nue à la main en guise de sceptre, les épaules recouvertes d'un long et magnifique manteau d'hermine. Ainsi avait travaillé l'imagination de quelques poëmes ronnais. La foule qui encomrait ces galeries fantastiques, c'était l'armée innombrable des loups; la femme au manteau d'hermine, c'était la Louve, et il se trouvait des gens pour admettre cette merveilleuse description.

Au point de vue de la lutte entre la Bretagne et la France, la position de la Louve était bien tranchée; elle faisait naturellement cause commune avec les rebelles. La Sorcière, était soupçonnée d'espionnage au profit des gens du roi. La comtesse Isaura, également courtisée par les serviteurs de la France et par les gentilshommes mécontents, restait en dehors et au-dessus de la sphère politique.

Il n'y avait assurément aucun point de contact probable entre ces trois femmes: la comtesse Isaura, la Louve, la Sorcière; et cependant je ne sais quel lien ténébreux les réunissait dans l'opinion commune. Le monde à parfois cette prescience inexplicable et certaine: beaucoup de gens, sans savoir pourquoi, avait l'air que ces trois femmes entretenaient des rapports cachés; qu'elles se voyaient, nul n'aurait su dire où; qu'elles avaient un intérêt commun, nul n'aurait su dire lequel, et que la puissance de chacune d'elles prenait sa source dans la nuit de cette étrange association.

Nous verrons bien si le monde se trompait, et nous ferons le possible pour surprendre ensemble quelque jour, ou plutôt quelque soir sans lune dans le lieu choisi pour leurs secrètes conférences, la comtesse Isaura la Louve et la Sorcière.

Josselin Guitan était maintenant un beau garçon de trente-cinq à trente-six ans, à la figure calme, ouverte et résolue.

Il ne mettait plus au van, à tout propos, son couteau de chasse allé comme un rasoir, mais son couteau de chasse, mieux affilé que jamais, pendait à demeure sous le revers de sa peau de bique.

Josselin, Josias, ou Joson, car les trois se disent au bord de la Vilaine, était un ancien fermier de Rohan que nous avons vu jadis au manoir. Quand Vincent, le troisième Loup, éta son masque de peau, pour imiter ses compagnons, il découvrit la figure rudement accentuée d'un jeune homme de vingt ans à peine, dont les cheveux rouges et crépus, mangeant la marge du front, tombaient sur des sourcils épais.

—Que Dieu vous bénisse, maître Josselin! dit Josille le premier, vous devez venir de bien loin, car il y a longtemps qu'on ne vous a vu. —Je viens de loin..... Toi Vincent, mon camarade, la petite demoiselle Célestine te rencontre trop souvent sur son chemin. Tu lui fais peur: tiens-toi pour averti!

—La route est libre murmura le jeune garçon. —Est-ce la demoiselle qui se plant de moi? —En descendant là-bas sous le pont, regarde-toi dans le ruisseau, mon camarade Vincent, et tu verras qu'il ne faut point encombrer le chemin des jeunes filles. —Josille se mit à rire et Vincent devint pâle.

—Est-ce la Louve qui vous a ordonné de me parler ainsi, maître Josselin? demanda-t-il en essayant de sourire.

—Peut-être. —On avait dit qu'elle était morte, la Louve! murmura encore Vincent dont les yeux se baissèrent malgré lui.

—Quand la Louve mourra prononça Josselin Guitan avec emphase son dernier souffle ébranlera la forêt. —Si elle n'est pas morte, où se cache-t-elle?

Josselin garda le silence. Il glissa un coup d'oeil vers le moulin dont la toiture ne fumait plus.

—Si la sorcière est là, comme on me l'a dit, pensait-il, et si c'est une vraie sorcière, j'en saurai plus long tout à l'heure.....

—Vincent, mon garçon, reprit-il à haute voix, la Louve choisit sa retraite où elle veut et n'a point de comptes à rendre à personne... La preuve que la Louve n'est pas morte,

c'est que la Fosse-aux-Loups est pleine et la prison de la Tour-le-Bât vide... La preuve que la Louve n'est pas morte, c'est qu'à l'heure où je vous parle on distribue là-bas, comme au bon temps, du tabac et de l'eau-de-vie.

—Du tabac! s'écria Josille avidement, de l'eau-de-vie!

—Chat!... fit Vincent, qui pencha son oreille tout contre terre.

—Il y a cinq minutes que j'entends marcher dans la forêt, dit Josselin en haussant les épaules. A votre tour, les loups, si vous voulez avoir de quoi bourrer vos pipes et remplir vos gobelets!

Jossille tournait déjà le rocher pour gagner les châtaigniers et descendre dans la vallée.

—Ne venez-vous point avec nous, maître Josselin? demanda Vincent avec soupçon.

—Non, moi, je reste. Vincent se rapprocha de lui.

—Vous êtes ici pour la Sorcière? dit-il.

—Après la Louve, c'est mon père qui commande là-bas, et mon père ne vous aime pas, maître Josselin.

—C'est que le joli sabotier a ses raisons pour cela, mon garçon... —La Sorcière est venue aux gens de France... —On le dit.

—Vous qui savez tout, maître Josselin, quel animal cache-t-elle donc derrière son vieux mur?

—M'est avis que c'est un vieux lion!

Vincent le regardait en dessous d'un air défiant et haineux.

Une voix tremblotante s'éleva sous le couvert, du côté où Josille venait de disparaître, derrière la lièzière des châtaigniers.

On aurait presque pu deviner que la voix appartenait à un poltron qui chantaient pour étourdir sa frayeur. Elle disait:

La boulangère a des œufs Qui ne lui coûtent guère; Elle en a, car je les ai vus J'ai vu la boulangère; j'ai vu, j'ai vu la boulangère!

Josselin et Vincent rattachèrent précipitamment leurs masques.

Presque au même temps, la chanson se termina par un long cri de détresse.

Evidemment le chanteur avait rencontré Josille. La vue de la peau de bique et du masque fauve lui avait renforcé sa chanson dans la gorge.

(A suivre).

L'OMELETTE

(Suite et fin.)

Une fois par semaine environ, le fils allait au village chercher des provisions, et c'était tout. Le dimanche, toute la famille jouait aux boules à l'ombre des grands arbres.

Quand nous entrâmes, les travailleurs s'arrêtèrent, et chacun d'eux, après nous avoir salué, déposa l'énorme hache brillante dont il était armé, effroyable instrument, espèce de couperet de guil-tine muni d'un petit manche, lame émoussée, pointue, énorme, bien faite pour exécuter des chiens, mais d'un aspect sinistre.

Louise se rapprocha de moi sur le petit banc où nous étions assis.

—Nous ne vous empêchons pas de travailler? dis-je au vieillard.

—Merci, mon bon monsieur, mais nous allons souper.

Les deux jeunes gens abaissèrent leurs manches, et ils approchèrent une grosse table primitive formée d'une planche et de quatre pieds à peine dégrossis. Pendant qu'ils disposaient les assiettes toutes petites, épaisses, en faïence bleuâtre, la vieille avait été chercher une grande poêle et jetai au feu une brassée de poix.

Les œufs! les œufs! cria-t-elle tout à coup avec une telle expression d'inquiétude que nous partîmes d'un grand éclat de rire.

—Les œufs! le beurre se gonfle!... Arrivez vite on ne réponds plus de rien.

La vieille battait les œufs avec animation.

—Et les herbes! cria le vieux.

—Et le lard et le sel! dirent les jeunes gens.

Alors tout le monde se mit à l'œuvre; on hachait, on taillait, on pilait, tandis que Louise, frappant de son pied et le teint animé, s'écriait:

—Dépêchez-vous! mais dépêchez-vous donc!

Enfin il se fit un grand vacarme dans cette poêle, et le grand œuvre commença. Nous étions tous autour de ce feu, regardant avec anxiété, car, chacun ayant mis la main à la pâte, le résultat de l'opération intéressait tout le monde.

La bonne femme à genoux près d'un grand plat, soulevait de son couteau les coins de l'omelette, qui commençait à se dorer.

—Maintenant, madame n'a plus qu'à retourner, dit-elle.

—Un petit coup sec, ajouta le vieillard.

—Faut pas y mettre de force, observa le jeune homme.

D'un seul coup; houp! chère enfant, dis-je à mon tour.

—Si vous me parlez tous à la fois....

—Dépêchez-vous, madame.

—Si vous me parlez tous à la fois, je n'oserai jamais... C'est que c'est journal comme le diable!

—Un petit coup sec.

—Mais je ne peux pas! ça va chavirer? Ah! mon Dieu!

Dans le feu de l'action, son capuchon était tombé. Elle était rose comme une pêche, ses yeux brillaient, et tout en maudissant son sort, elle éclatait de rire de temps en temps. Enfin, après un suprême effort la poêle s'agitait et l'omelette roula, un peu lourdement, je dois le dire, dans le grand plat que tendait la vieille.

Jamais omelette n'eut meilleure mine.

—Je suis sûr que la petite dame n'avait les bras fatigués, dit le vieux fondeur en coupant de larges tranches dans son grand pain rond.

—Mais non, pas trop, dit madame en riant de bon cœur; seulement j'ai bien envie de goûter mon... notre homelette.

Et nous nous assimes tout autour de la table, en face d'assiettes bien propres. Au fond de la mienne se pavait un œuf tricolore. Quand nous eûmes goûté l'omelette et le vin de ces braves gens, nous nous levâmes et nous primes la route de notre chez nous. Le soleil était couché, et toute la famille du fondeur, sortie de la cabane, nous souhaita le bonsoir et nous regarda partir.

—Voulez-vous que mon fils vous accompagne? nous dit de loin la vieille.

Je commençai à faire sombre et humide sous la luitaie, et peu à peu nous nous mîmes à marcher d'un bon pas.

—Ces gens-là sont heureux, me dit Louise au bout de quelques pas; nous viendrons un matin déjeuner chez eux, veux-tu? Nous mettrons Bébédans l'un des paniers de l'âne, et dans l'autre un gros pâté avec du bon vin... Tu n'as pas peur de le perdre, George?

—Non, machère, sois sans crainte.

—Avec un gros pâté et du bon vin... Qu'est-ce que je vois là-bas?

Et puis elle ajouta au bout d'un instant: —Tu crois donc que je ne vous aime pas, toi et ton fils? Oh! si, mes amis, je vous aime... Oh! si!... oh! si!... Le bonheur de chaque jour ne peut pas s'exprimer; on en vit si bien qu'on ne s'en aperçoit plus... C'est comme le pain du soir et du matin: qui donc songe à lui ôter son chapeau? et cependant c'est la vie... est-ce pas?

Mais de temps en temps, quand on se regarde soi-même, qu'on met sa tête entre ses mains et qu'on pense, on se dit:

—Je suis ingrat, car je suis heureux, et je ne remercie personne.

On bien encore, quand on est bien seuls et qu'on se promène bras dessus bras dessous... Tiens, dans ce moment-ci... ça n'a l'air de rien ce moment-ci, eh bien... je t'aime, mon amour, je t'aime!

Elle pencha sa tête sur mon bras et me pressa bien fort.

—Mon Dieu! disait-elle, si je te perdais!

Elle parlait tout bas, comme quelqu'un qui a peur. Était-ce la nuit et le bois qui l'effrayaient ainsi, ou bien ce qu'elle disait?

—Moi, j'ai bien souvent rêvé, poursuivit-elle, que je vous disais adieu. Vous pleuriez tous les deux, et je vous serrais si fort contre moi, que nous ne faisions qu'un... C'était en car en veux pas, car ils m'ont bien vu voir que je vivais en vous, mes... Qu'est-ce qui crève? N'as-tu pas vu quelque chose qui passait devant nous?

Pour toute réponse, je la pris dans mes bras et je l'embrassai de tout mon cœur.

Et nous continuâmes à marcher; mais il nous fut impossible de renouer la conversation. De temps en temps elle me serrait le bras en s'arrêtant et me disait:

—Chut! écoute... Non, ça n'est rien.

Enfin nous aperçûmes à travers les arbres, une petite lumière qui disparaissait de temps en temps, cachée par un tronc d'arbre et reparissait ensuite. C'était la lampe qui nous attendait derrière le rideau du salon.

Nous poussâmes la barrière, et nous fûmes érez nous. Il était temps: nous étions trempés.

J'allai chercher moi-même un gros logis, et quant la flamme fut éteinte et claire, nous nous assîmes dans la grande cheminée. Elle résonnait, la pauvre femme. Je la débarrassai et j'approchai ses pieds de la flamme, tout en les protégeant de ma main.

—Merci, mon ami, merci, me disait-elle en s'appuyant sur mon épaule, et elle me regardait avec tant de tendresse que je me sentais près de pleurer.

—Qu'est-ce que tu m'as donc raconté dans ce vilain bois, chère petite? lui dis-je lorsqu'elle fut mieux.

—Tu y penses donc? J'avais peur, voilà tout, et quand on a peur, on voit des fantômes.

—Nous nous ferons lâcherons, n'est-ce pas?

—Et m'embrassant en éclatant de rire, elle dit:

—Viens nous coucher; viens, homme des bois!

Ce fut, je crois bien, notre dernière promenade, et c'est pour cela que je m'en souviens. Bien souvent depuis j'ai refait cette course par un temps sombre, quand le soleil se couchait; bien souvent j'ai repassé dans ces fougères où son pied s'était posé, et de ma main j'ai écarté les herbes, pauvre feu que j'étais! pour retrouver la trace effacée de ses pas. Souvent je me suis arrêté dans la clairière sous les bouleaux qui nous avaient mouillé, et j'ai cru voir dans l'ombre sa jupe s'agiter; j'ai cru entendre ses petits cris d'effroi, et, revenant le soir, j'ai retrouvé sur ma route tous les souvenirs qu'elle y avait laissés, depuis le hurlement lointain jusqu'aux craquements des branches, depuis les frissons de son bras jusqu'au baiser que je lui avais donné.

Une fois, j'entrai chez le fondeur. Je revis ces braves gens, la cahute enfumée, le petit banc où nous nous étions assis, et je demandai à boire pour regarder dans le verre où ses lèvres s'étaient posées.

Et la petite dame qui faisait si bien les omelettes? Elle n'est pas malade, bien sûr? me dit la vieille femme.

Sans doute, elle s'aperçut que des larmes tombaient de mes yeux, car elle n'ajouta rien et je m'en allai.

C'est ainsi qu'excepté dans mon cœur, où elle est tout entière, tout ce qui fut son efface, s'éloigna et s'obscurcit.

C'est la loi, mais c'est cruel! Mon pauvre enfant, lui aussi, apprend à l'oublier, et quand je lui dis, —c'est malgré moi!

—Cher petit, te rappelles-tu ta mère quand elle faisait ceci ou cela?

—Il me répond oui, mais je vois bien, hélas! qu'il ne s'en souvient plus.

L. A. BERGEVIN,

TAILLEUR-FASHIONNABLE, ET MANUFACTURIER DE HARDÉS FAITES

AUTOMNE 1886

Département de Hardés faites: PARDESSUS, PARDESSUS, PARDESSUS.

Un assortiment de Pardeuss d'Automne et d'hiver est maintenant au grand complet.

Venez les voir, n'y manquez pas. J'ai le plus beau choix qu'il vous soit possible de désirer dans tous les genres d'étoffes nouvelles et les nuances les plus à la mode.

PRIX: 20 0/0 au-dessous du marché qu'aillen 15 sept. 1886. 367

OLIVIER et LETELLIER

AVOCATS BUREAU DE SOIR: No. 9, rue St-Pierre BUREAU DE SOIR: No. 153, rue St-Joseph, en face du presbytère de St-Roch. 30 octobre. 1m-412

Gravures et Cadres

LE SOUSSIGNÉ désire informer le public qu'il donnera un Escompte de DIX pour cent pour argent comptant

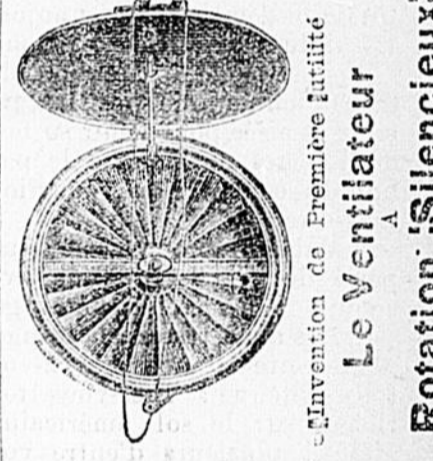
Sur tout l'assortiment si complet de GRAVURES, PEINTURES, CIROIOS ET MIROIRS

Pour DÉCEMBRE seulement! Toujours en main des Cadres de toutes descriptions et aux plus bas prix. Matériaux en papier maché, Matériaux pour les artistes, etc.

A. BELANGER, Doreur et Encadreur 177, RUE ST-JEAN. 3 déc. 1886. jusq 1er fév-1887

AU PUBLIC

Le Ventilateur Invention de Première Utilité Le Ventilateur à Rotation Silencieuse



avec interrupteur automatique. C'est l'appareil qui offre le plus d'avantage pour la ventilation des résidences, halles, bureaux, grands établissements, manufactures, etc. Le ventilateur peut être fixé à la fenêtre, à la cheminée, ou au tuyau du poêle. Tous ceux qui tiennent à leur santé comprendront l'importance de l'appareil et en feront l'essai.

En vente chez J. WILLIAMS, 34, rue St-Louis. 12 nov. 1886. 426

QUÉBEC, 7 DÉCEMBRE 1886. Nous, soussignés, certifions que nous avons examiné avec soin les Cognacs de la maison Chs. Duquet & Cie, analysés par le révérend M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, et nous n'hésitions pas à les recommander comme des stimulants des plus énergiques et des plus certains, toutes les fois qu'un stimulant alcoolique est nécessaire. Leur pureté et la saveur qui les distingue en font un breuvage délicieux et qui ne fatigue pas l'appareil digestif.

C. E. LEMIEUX, M. D., Prof. Université-Laval. COLIN SEWELL, M. D. E.

Cognac Analyse!

Le Cognac (de la maison Chs. Duquet & Cie.) que j'ai analysé pour MM. ARTHUR TOUSSAINT ET Cie, est une excellente eau-de-vie. Ce cognac contient 59 0/0 d'alcool vinique, plus une faible proportion d'alcool propylique qui se rencontre presque toujours dans l'eau-de-vie, provenant de la distillation du vin: cet alcool en relève considérablement la saveur.

Révd. P. J. M. PAGE, Professeur de Chimie à l'Université-Laval. Québec, 25 nov.

EN VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

— A LA — CAVE FRANÇAISE No. 111, RUE ST-PIERRE, A l'Enseigne du Baril Rouge

0 décembre. 1m-474

LA JUSTICE

QUÉBEC, 11 DÉC. 1886.

Sommaire des Annonces.

Noël et Jour de l'An : Chs. S. Riverin. Académie de Musique. Grande réduction sur les meubles : Oct Lemieux et Cie. Librairie Déry, 10, rue St-Pierre, Basse-Ville. Entrepreneurs de pompes funèbres : J. E. Labrecque. Bazar du Patronage : E. Lasfar, rue, ptre. Cognac analysé : Aux Caves françaises, 11, rue St-Pierre. Lisez attentivement : Côté et Faguy. Grande vente à sacrifice : Behau Brothers. Effets bienfaisants de l'Eau Minérale St. Léon : MM. Gingras, Langlois et Cie. Gravures et cadres : A. Bélanger. Mutual Life Assurance Company of New-York : Whitehead et Turner. Olivier et Letellier, avocats. T. T. T. J. B. Remouan. Thé ! Thé ! Whitehead et Turner. Automne 1885 : L. A. Bergerin. Tailleur fashionnable : de Poisson, poisson : J. E. Menard et Cie. Labrége et Bélanger : Mémoires et agents d'immeubles. Richard St-Pierre : Dominion House. P. Gingras & Cie : Charbon sans pareil. Pharmacien-chimiste : J. E. Morrison. Traversée de l'Isle d'Orléans.

Quand l'iniquité aura couvert toute la terre, si la justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour elle grandiose et parfumée les trois mondes. EDGAR QUINTE.

LE RAPATRIEMENT

Nous avons déjà parlé à nos lecteurs de cette question nationale. Il nous semblait alors qu'il ne pouvait y avoir deux opinions sur l'encouragement à donner au projet de ramener au pays d'origine nos compatriotes que la nécessité a jeté sur une terre étrangère. Nous nous étions trompés. La contradiction nous vient de ceux-là même de qui nous l'attendions le moins, des canadiens des Etats-Unis. Un bon nombre de leurs journaux se récrient, ils ne veulent absolument pas accepter la main que nous leur tendons et refusent énergiquement de revenir au pays des ancêtres.

Nous ne voudrions pas accuser nos compatriotes de la-bas de manquer de patriotisme. Ce serait évidemment injuste. Pourtant il nous semble que quelques uns d'entre eux font aujourd'hui du patriotisme à rebours. Ils se récrient contre l'idée d'abandonner une position paisible et aisée pour venir se faire défricheurs et manger le pain noir du colon. Nous pourrions leur dire :

" Mais qui donc vous a jamais parlé de cela ? Si vous avez acquis l'aisance à l'étranger, pauvres amis, restez à l'étranger. Mais cette aisance, l'avez-vous tous obtenue ? Etes-vous tous riches sur le sol américain ? Hélas ! plusieurs d'entre vous pourraient peut-être nous répondre qu'il ne suffit pas de fuir la terre canadienne pour fuir la misère et que si le pain de l'étranger est moins noir que le pain du colon, il ne coûte pas moins de sueurs et souvent il coûte bien plus de larmes "

C'est surtout à ceux qui souffrent loin de nous que nous nous adressons. A ceux-là nous disons que nous avons encore des ressources au pays, que nous avons encore des terres qui ne demandent que leur travail et qui s'offrent à les nourrir. Ne savez-vous pas, s'écrient nos journaux américains, que nous avons notre mission à remplir sur cette terre protestante de l'Amérique et que nous ne remplissons cette mission qu'à la condition de conserver nos forces intactes. Que la race française ait son rôle à jouer dans l'Amérique du Nord, nul ne le croit plus sincèrement que nous. La difficulté ne consiste que dans le choix du moyen à adopter pour parvenir au but que la Providence nous a proposé. Est-ce en concentrant nos forces au Châteaufort de notre race, ou bien en nous éparpillant au milieu de races étrangères, et en permettant à ces mêmes étrangers de s'emparer de notre sol et de nos industries ?

La est la question. La solution nous paraît facile.

QUÉBEC

LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER

La commission royale nommée pour s'enquérir des difficultés qui surgissent entre les compagnies de chemins de fer et les particuliers a

tonu jeudi dernier deux séances aux chambres du Bureau de Commerce. Le vice-président de la commission, M. Burpee agissait comme président. On a entendu les témoignages des principaux marchands de Québec. Cette espèce d'enquête a révélé un état de choses, réellement intolérable. Ceux qui ne sont pas au fait de ce qui concerne le commerce trouveront dans ces dépositions assombrées des hommes les mieux renseignés de Québec l'explication du déplorable état de notre ville au point de vue commercial.

M. Shehyn le premier témoin entendu dit qu'il ne croit pas que les marchands, dans sa ligne de commerce, aient trop à se plaindre, mais il est à sa connaissance personnelle, que les marchands de fleur, de provisions et de fer auront des plaintes sérieuses à formuler. M. Shehyn dit être d'opinion que quand il s'agit de fret pour longue distance, les taux sont assez raisonnables ; il ne serait pas prêt à en dire autant quand il s'agit du trafic local.

Ceux qui font le commerce de marchandises de nouveautés sont tous placés sur un pied d'égalité, et, en conséquence, n'ont pas de plaintes graves à formuler. Il y a des taux spéciaux pour le fret qui va à grande distance. Par exemple il reçoit des marchandises via Boston pour le transport desquelles il paye 35 cts par 100 lbs. et pour les marchandises venant de New-York il paye 45 cts. D'un autre côté le fret de Montréal à Québec est de 30 cts par cent livres. Il sait que le taux de St-Jean N.-B. à Québec (il suppose que c'est afin d'encourager les manufacturiers de la bas) pour les cotons est de 30 cts., par 100 lbs. Antrefois, vu que nous n'avions qu'une voie de communication, nous étions disposés à payer ce que l'on nous demandait, mais depuis la construction de nouvelles lignes les choses ne sont pas changées comme on avait droit de s'y attendre.

Après M. Shehyn la commission assermenté M. J. G. Ross et M. L. A. Carrier de la maison A. Carrier et fils de Lévis. Puis dans l'après-midi furent entendus M. le colonel Rhodes, M. Kerouac, marchand de fleur, M. Brodie, marchand de fleur et M. Elisée Beaudet.

Tous corroborent le témoignage de M. Shehyn, et par des faits personnels prouvent avec quelle injustice les diverses compagnies de chemin de fer Canadiennes ont agi à l'égard de Québec. On dirait une vraie conspiration organisée dans le but de tuer notre commerce et ruiner notre ville, au bénéfice des villes voisines et spécialement de Montréal.

Ainsi M. J. G. Ross dit que les taux de fret sont en faveur de Montréal, surtout dans les cas des sucres bruts. C'est évidemment dû au désir de protéger les raffineurs de Montréal. Il a aussi entendu des plaintes nombreuses concernant le transport des marchandises entre Montréal et des endroits près de Québec. Par exemple des marchandises peuvent être transportées de Montréal à St-François à meilleur marché que de Québec au même endroit, et cela en face du fait que la différence dans le mileage est en faveur de Québec par au moins 110 milles.

M. Ross mentionne aussi le fait que les compagnies de chemin de fer transportent la farine d'Ontario jusqu'à St-Jean N.-B. et Halifax, au même prix qu'elles exigent pour le transport à Québec, et cela nonobstant la différence dans la distance. M. Ross admet que les marchands de nouveautés préfèrent faire venir les marchandises achetées en Europe, par voie de Boston vu que cela coûte moins cher que pour Halifax, via l'Intercolonial.

De plus le fret par steamers océaniques coûte plus cher à Québec qu'à Montréal quoiqu'il y ait une différence de 180 milles en faveur de Québec. Il est vrai que cela est en grande partie dû aux exigences de la société des ouvriers de bord. Les règlements de cette société font que le chargement et le déchargement des navires coûtent plus cher à Québec qu'à Montréal. Il est plus que temps de chercher un remède à un aussi grand mal, et ce qui paraît le plus surprenant c'est que nos marchands et négociants n'aient pas cherché plus tôt à faire redresser de tels griefs.

Si la commission royale peut avoir une utilité quelconque, c'est le temps de le prouver,

Résumé des Dépêches

AFFAIRES D'IRLANDE

Londres, 10.—M. Gladstone désapprouve la campagne qu'on fait actuellement contre le paiement des loyers. Il l'a désapprouvée dans des lettres privées adressées à M. Cameron, député pour Glasgow, et à d'autres libéraux. Les clubs libéraux demandent à M. Gladstone de faire une déclaration publique sur ce sujet.

Londres, 10.—Le Glasgow Mail dit qu'il est autorisé à déclarer que Gladstone n'approuve pas la campagne contre les fermages inaugurée par la ligue nationale en Irlande.

Cork, 10.—MacMahon a été acquitté de l'accusation de meurtre du magistrat Kelly. Le jury qui a rendu ce verdict a été acclamé.

Londres, 10.—Le duc de Manchester annonce une réduction permanente de 20 pour cent dans les fermages sur toutes ses propriétés en Irlande.

LA PROCHAINE SESSION

Londres, 10—Il y a eu une séance du cabinet aujourd'hui et il est probable qu'il ne se réunira qu'après Noël. On y a discuté l'ordre des travaux de la prochaine session. Voici quel sera probablement le programme.

D'abord présentation d'une mesure de coercion destinée surtout à supprimer le boycottage. On a décidé que les mesures de gouvernements locaux pour l'Angleterre et pour l'Ecosse auront la préséance sur un projet de loi semblable pour l'Irlande. Cela aura pour effet qu'aucunes affaires relatives à l'Irlande, si ce n'est le bill de coercion et l'application plus étendue de la loi Ashbourne seront faites.

La faction de lord Hartington donnera son appui aux mesures de répression.

On dit que ce sera le marquis de Ripon qui sera le chef de l'opposition à la Chambre des Lords, dans le cas où lord Granville se retirerait.

LA QUESTION BULGARE

St-Petersbourg, 10.—Le Official Messenger dit que le rappel des agents russes signifie seulement que la Russie refuse de connaître un état d'affaires en vertu duquel une minorité insignifiante s'est emparée du pouvoir, a voulu guider les destinées de la Bulgarie et pousser le peuple à la révolte en le démoralisant. Le même journal ajoute : " Les Bulgares ont des dispositions pacifiques et l'amour du travail qui sont les garanties de prospérité pour l'avenir. Ces qualités avaient fait faire aux Bulgares de rapides progrès, lorsque la révolte de Philippopolis lança le pays dans une voie politique dangereuse. Elle eut pour résultat l'état actuel des affaires, qui, si elle se continue, finira par l'anarchie et sera une menace constante pour la paix de l'Orient.

" Le devoir de la Russie est de maintenir la paix sur la base du traité et d'enlever la pression qui pèse lourdement sur les Bulgares. La Russie acceptera aucun compromis qui, sous les dehors de la légalité, ne ferait que continuer l'état anormal actuel en Bulgarie.

" La Russie est contente de l'attitude de la Porte."

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 10.—La presse radicale dénonce M. Goblet et déclare qu'il ne sera que la doublure de M. de Freycinet. On prédit la chute prochaine de son ministère. Le baron de Courcel a refusé le portefeuille de ministre des affaires étrangères Goblet l'a offert à M. Billot, ambassadeur français à Lisbonne.

LE PRINCE ALEXANDRE

Londres, 10.—La reine a décoré le prince Alexandre de l'ordre de Chevalier du Banc.

AFFAIRES D'ÉGYPTE

Caire, 10.—Des avis reçus disent que le général abyssinien Ras-Aboula, s'avance sur Kassala.

RENCONTRE

Bruxelles, 10.—Les officiers belges à Stanley Falls, Congo, ont eu une rencontre avec les arabes et ils ont été forcés d'abandonner la place. Soixante arabes et deux belges ont été tués.

UNE SENTENCE

Dublin, 10.—Arthur Morton alias Theodore Heating a été condamné aujourd'hui pour fraudes à 18 mois de prison aux travaux forcés.

LE VOL DE LETTRES

Bruxelles, 10.—Une femme aujourd'hui a révélé l'endroit où était caché un certain nombre des lettres volées sur le train à Ostand. On a trouvé ces lettres dans un égoût de la rue Blanchisserie. La police en Angleterre connaît les auteurs de ce vol et est à leurs trousses.

HANLAN ET BEACH

Londres, 10.—Hanlan a déposé 100 louis pour sa course qui aura lieu en juin prochain avec Beach. Hanlan a stipulé que cette course aurait lieu d'après les mêmes règles que celle de Hanlan avec Laycock. Hanlan partira d'Amérique pour l'Australie dès qu'il aura reçu la nouvelle de Beach, que ce dernier accepte le défi.

NAUFRAGE ET PERTES DE VIE

Londres, 10.—Un vaisseau de sauvetage s'est brisé à Southport, en voulant porter secours à un bateau en détresse ; 13 personnes se sont noyées. Une autre chaloupe de sauvetage de Southport a chaviré cette après-midi. Tout l'équipage, 21 hommes, s'est noyé. Trois chaloupes de sauvetage étaient parties de Southport pour aider un navire en détresse. On dit que l'équipage d'une de ces chaloupes s'est sauvé. En tout 27 personnes se sont noyées.

INCENDIE

Toledo, Ohio, 10.—Ce matin, un incendie a détruit presque tout le quartier d'affaires d'Attica. Les pertes sont évaluées à \$100,000.

DIVIDENDE

New-York, 10.—La compagnie de chemin de fer Missouri Pacific a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 1 1/2 pour cent, payable le 3 janvier prochain.

LE JUBILÉ DE LA REINE

Washington, 10.—Le gouvernement a reçu, par l'entremise de l'ambassade britannique en cette ville, une invitation officielle de prendre part à une exposition internationale qui sera tenue à Manchester, Angleterre, l'an prochain, pour célébrer le 50e anniversaire du règne de la reine Victoria. Le but de cette exposition sera de faire voir autant que possible les progrès faits dans les arts et les manufactures sous le règne de Sa Majesté la reine Victoria.

TEMOIGNAGE DE LADY CAMPBELL

Londres, 10.—Le procès s'est continué aujourd'hui. L'avocat du docteur Bird a fait une exposition de la cause au point de vue de son client.

Lady Campbell a été entendue comme témoin aujourd'hui. Quand elle est entrée en cour, elle était excessivement pâle et il s'est établi aussitôt un silence des plus complets. Lady Campbell a juré entre autres choses qu'elle avait reçu son éducation en Italie et qu'elle savait l'italien et le français avant de pouvoir même parler l'anglais. Elle a continué en disant qu'elle chantait, s'occupait de peinture et écrivait des livres et qu'elle était aussi journaliste.

Elle a chanté dans quarante concerts de charité et lord Campbell n'a pas assisté à un seul de ces concerts.

Elle faisait des classes du soir pour les filles de manufactures. Le jour elle visitait les pauvres et s'occupait de leur distribuer de la soupe deux heures durant. Lord Campbell ne fit jamais d'objections à ce qu'elle s'occupait des pauvres.

Elle ne se montra, dit elle, seule en société, que d'après les desirs de lord Campbell.

Lord Campbell se rendit en Ecosse en 1882 et elle l'accompagna. Elle le quitta pour aller voir sa mère et il était bien alors.

Elle tomba malade cinq jours après son mariage en novembre 1881 et elle se ressentit toujours de cette maladie jusqu'en 1885. Sa maladie variait en intensité et lui causait parfois des douleurs atroces.

Lord Campbell revint en Angleterre en février 1882 et dit à son épouse que le monde était bien méchant et disait qu'il n'aurait pas dû se marier puisqu'il était malade.

En avril 1883, lady Campbell était excessivement malade et on jugea à propos de mander le docteur Bird et deux fois le Hick.

C'est à la demande de lord Campbell qu'elle renvoya la servante Rose Baer et à laquelle elle donna un mois d'avis de sa future démission.

Parlant de son voyage à Paris au mois de mai 1884, elle a dit qu'elle était en route pour l'Italie, et que ça été par pur accident qu'elle a rencontré le duc de Malborough.

Lady Campbell a complètement contredit les témoignages de Rose Bear, Duffy, O'Neill et autres, et qu'elle n'avait jamais eu de relations inconvenantes avec le duc de Marlborough et d'autres personnes.

La cour après ce témoignage s'est ajournée.

La reine a défendu qu'on reçoive au château Windsor les journaux contenant des comptes-rendus du procès Campbell.

ABANDONNÉE EN MER

New-York, 10.—La barque Cremona, venant d'Afrique, en route pour Boston, avec une cargaison d'huile de palme et de gomme arabique, a dû être abandonnée en mer pendant une terrible tempête ; l'équipage s'est sauvé.

RÉDUCTIONS

New-York, 10.—La compagnie de steamers White Star a réduit ses billets de passage océanique à \$15 payés comptant pour les passagers de pont. La compagnie Monitor en a fait autant.

INCENDIES

Cincinnati, 10.—Un incendie désastreux sévit à Attica, Ohio, et il a déjà fait des ravages pour \$150,000.

Lorette, Ill., 10.—Une partie du collège et le monastère de St. François ont été détruits par le feu hier. Pertes \$25,000.

VISITE A ST-VINCENT DE PAUL

Le ministre de la justice, son député, et l'hon. M. Chapleau ont visité hier le pénitencier de St-Vincent de Paul. Il est probable qu'ils continueront aujourd'hui leur inspection. Il y a actuellement 288 détenus dans ce pénitencier.

Nouvelles Générales.

L'AFFAIRE McQUADE

Le télégraphe publiait à New-York hier après-midi une histoire à sensation. On disait que le jury dans l'affaire McQuade avait été suborné et que cinq des jurés se sont engagés à se déclarer en faveur d'un acquittement. La dépêche ajoute : " Si M. McQuade n'est pas condamné, il peut être entendu qu'il sera inutile de poursuivre en justice dans ces cas et que des affaires de fraudes semblables à celle de McQuade tomberont vite dans l'oubli."

On dit qu'un pareil état de choses est dû à certains personnages en hauts lieux qui redoutent qu'on poursuive d'avantage les recherches de ce côté.

DEUX MORTS SUBITES

C'est avec peine que nous enregistrons la mort de M. Joseph Brosson,

maire du Sault au Récollet, préfet du comté d'Hechelaga et président de la société d'agriculture du même comté. M. Brosson est mort subitement dans les circonstances suivantes :

Il y a un peu plus d'un mois, le défunt était à abattre un arbre dans le bois, fut frappé à la jambe par la chute d'une lourde branche : le coup lui fit beaucoup de mal ; il fut obligé de s'enfermer à la maison.

Peu habitué à l'oisiveté, M. Brosson souffrait peut-être autant de ce repos forcé que des douleurs que lui causaient les suites de l'accident. Il s'était mis sous les soins des docteurs Brunel et Leclaire de Montréal.

Lundi dernier ses médecins furent le voir chez lui, ils constatèrent que l'enflure à la jambe n'avait guère diminué ; mais rien qui indiquât que la fin du malade fût si près. Il était un peu souffrant, voilà tout.

Avant-hier après-midi, le conseil municipal s'assembla chez lui. Il prit le fauteuil en sa qualité de maire ; il ouvrit la séance et exposa le travail que l'assemblée avait à faire.

" Je me sens fatigué ", dit-il, en finissant de parler. Il se leva alors et se coucha sur un canapé. Le Dr Chapin, son beau-frère, qui était présent, lui conseilla de se mettre au lit, ce qu'il fit avec l'aide du docteur et de M. Gagnon.

A peine était-il au lit qu'il fut pris d'une deuxième crise, le rhumatisme qui lui était resté à la jambe gagna le cœur. Il s'en suivit une paralysie du cœur qui causa la mort dans l'espace de quelques minutes.

Au moment de sa mort, madame Brosson et mademoiselle Brosson étaient absentes à Montréal.

M. Brosson leur avait paru si bien portant le matin qu'elles avaient cru pouvoir s'absenter sans inquiétude.

Quand on leur a annoncé la douloureuse nouvelle, elles en ont été vivement et péniblement impressionnées et bien triste fut leur retour à leur demeure.

Le défunt était âgé d'environ 45 ans ; il jouissait de l'amitié et de l'estime de tout le monde à Montréal comme dans le comté d'Hechelaga, et la mauvaise nouvelle a causé un deuil général.

—On annonce aussi la mort de M. Diendonné Déary, des Côteaux. Le défunt était un jeune homme de 23 ans et il appartenait à une des plus anciennes familles de l'endroit.

Il est mort subitement dans l'après-midi du jour de la fête de l'Immaculée Conception.

ACCIDENT EXTRAORDINAIRE

Le récit de l'accident arrivé à un M. Sanscartier, publié dans plusieurs journaux renferme plusieurs inexactitudes.

Voici les faits : M. Zotique Sanscartier, marchand de meubles, de la rue St-Laurent, No 983, Montréal, attelait son cheval lundi dernier, quand, en respirant, il avala son ratelier composé de trois dents, mal fixées du reste. Il entra aussitôt chez lui et madame Sanscartier alla chercher un médecin qui n'ayant pas les instruments nécessaires pour faire l'opération, fit prévenir un chirurgien.

Celui-ci brisa l'instrument dans l'œsophage et on eut recours alors au docteur Hingston qui réussit à envoyer le ratelier dans l'estomac.

Depuis deux jours le malade est assez bien, mais il est probable qu'une seconde opération sera nécessaire.

VOLEURS ÉTRANGERS

Vers deux heures la nuit d'hier, le constable Morris et le constable Dillon faisaient leur ronde sur la rue Notre-Dame, à l'ouest de l'église Notre-Dame, Montréal, à quelques arpents l'un de l'autre. Le constable Morris étant plus près de l'église entendit comme un bruit de détonation, puis le son de morceaux de verre s'entrechoquant. Le bruit s'était produit un peu à l'est de l'église. Morris accourut et bientôt il aperçut deux jeunes hommes occupés à extraire des bijoux de la vitrine de M. Alfred Eaves, orfèvre et bijoutier, dont le magasin est à quelques pas de la Place d'Armes. Il bondit dans leur sens, empoigna l'un des voleurs, puis le second, et fit si bien qu'il les refit tous les deux l'espace de quelques minutes, le temps de permettre à son confrère Dillon d'arriver et de se charger de l'un des prisonniers.

Les officiers revinrent avec leurs prisonniers, à la vitrine de M. Eaves. Une grosse pierre gisait sur le trottoir ; c'était l'instrument au moyen duquel les voleurs avaient brisé la grande glace de la vitrine.

Autour de la pierre, épais sur la neige, des montres, des chaînes, des lunettes etc., abandonnées par les fuyards. Les prisonniers furent conduits au poste où ils se donnèrent les noms suivants : John Bell, 18 ans, et James Brien, 16 ans, tous deux venus récemment de Londres, Angleterre.

Une autre tentative de vol avec effraction a été faite, à peu près à la même heure, et de la même manière chez M. T. Allan & Cie, bijoutiers, rue Sainte Catherine, No 1377. Les cochers du carré Philippe entendirent le bruit que fit la vitre en se cassant ; ils accoururent et effarouchèrent les voleurs qui ne crurent pas devoir attendre leur arrivée. Rien, ou à peu près rien, n'a été volé chez M. Allan. Il se peut bien que les deux tentatives de vol aient été faites par des voleurs de la même communauté.

Vente à l'encan du fonds de commerce en marchandises sèches de feu M. Jos. Hardy,

Par OCT. LEMIEUX & Cie,

MERCREDI, 15 DECEMBRE

A son magasin, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, Québec.

Nous avons reçu instruction de J. E. C. Pellerin, Ecr., N. P., de vendre à l'encan, mercredi, le 15 décembre, au magasin de feu M. Jos. Hardy, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, toute la balance des marchandises appartenant à la succession consistant en hardes faites, tweeds, draps de pique, étoffes à robes, flanelles, cotonnades, charbonniers, indiennes, pelletteries, laines, trécons, etc., etc., et quantités d'autres effets.

Le tout sera vendu par lot à la convenance du commerce et absolument sans réserve.

Les conditions seront connues le jour de la vente.

La vente commencera à DIX heures précises.

OCT. LEMIEUX & Cie, Encaniers, 51-473

Académie de Musique

Lundi et Mardi, 13 et 14

POUR DEUX SOIRS SEULEMENT

MADAME

MINNIE HAUKE!

Prima Donna Soprano

Première chanteuse de la Cour de Leurs Majestés les empereurs d'Allemagne et d'Autriche, et des Opéras Italiens de Londres et de New-York.

PREMIER SOIR :

1ère partie—Programme varié. 2ème partie—Troisième acte du Grand Opéra Faust de Gounod.

DEUXIÈME SOIR :

1ère partie—Acte de l'opéra de Bizet "Carmen." 2ème partie—Acte de l'opéra "La Favorite" de Donizetti. 3ème partie—Acte de l'opéra de Verdi "La Traviata."

(En costumes et avec décors scéniques)

Mlle MATHILDE MUELLENACH, première contralto ; M. CHARLES SPIGAROLI, tenor ; M. GEORGE FOX, baryton ; M. CHARLES E. PRATT, directeur de musique et accompagnateur.

— ET DU —

Chevalier Ant. de Kontski,

Pianiste de Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, compositeur de la fameuse symphonie "The Arousing of the Lion."

Le piano vient de MM. Knabe et Cie, de Baltimore.

Prix de places réservées, \$1.50 ; Parquet, \$1.00 ; Galerie, 50 cts.

La vente des sièges réservés commencera JEUDI SOIR, le NEUF décembre à DIX heures, chez le capitaine C. E. H. L. L. WELLS, 10 décembre.

475

Noel et Jour de L'An!

CHS. S. RIVERIN

A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a, comme par le passé, un assortiment complet d'piceries, vins et liqueurs, qu'il offre en vente à des prix défiant toute compétition et entr'autres les articles suivants :

BISCUITS de toutes sortes

EAU-DE-VIE

Eau-de-Vie (Brandy) très vieux et de toute marque Gin, Jamaïque, Rye très vieux, Vin Sherry de tous les prix, Porto de tous les prix, Sauterne et Claret en caisse, de Barton et Guesrier, (société des Entrepôts de Moulise), Duclou et Frère, W. Guillaume et Cie, etc., etc.

VINS

Vin blanc et Vin rouge, à \$1.20 le gallon impérial.

LIQUEURS

Chartreuse, Bénédicte, Kirsh, Curacao, Anisette, Absinthe, etc.

CHAMPAGNE

Duc de Montebello Bouteille Moet et Chandon Demi bouteille et Piper Heidsieck Quart de bou-spardling Saumur taille.

SIROPS DE FRUITS

Sirap de Citron, Sirap de Fraises, Sirap de Framboises, etc.

Conserves Alimentaires

Pois verts français fins, extras fins et moyens Asoerges, Cabres, Haricots verts, Truffes, Pâtés de foie gras, etc., etc.

BONBONS

Une grande variété de Bonbonnières, Bonbons et Mélanges par sucre.

ORANGES ET CITRONS

RAISINS

Raisin Rouge Raisin de Corinthe Raisin de Suttana Raisin Bleu.

Amandes de toutes sortes.

LE REGIME DES BANQUES D'ETAT

(Suite et fin.)

Elle émettra un plus grand nombre de billets de banque; et s'il faut, pour cela, dépasser sa circulation normale, elle s'y fera autoriser par les pouvoirs publics. En alliant la largeur à la prudence, elle est sûre à l'avance de conjurer le péril, car il ne faut pour cela de gagner du temps. Et de fait, grâce à ce merveilleux instrument, il n'y a pas eu, depuis 1800, au milieu même des plus grandes calamités publiques, une seule crise qui n'ait été surmontée.

Non seulement la Banque de France n'y a rien perdu; mais à plusieurs reprises elle a sauvé la place; et l'accroissement de sa circulation pendant chaque période de tourments a même été pour elle une source de bénéfices considérables. Jamais ses dividendes n'ont été aussi beaux qu'en 1871, 1872, et 1873, à l'époque où l'Etat avait été obligé de lui emprunter plus de 1,500 millions et où la suspension des échéances était devenue, pendant le siège de Paris et pendant les mois qui l'ont suivi, un fait consacré par la loi.

Nous nous sommes plus particulièrement attachés, dans cet examen, aux exemples empruntés à la pratique de la Banque de France parce que (nous l'avons dit au début) la situation de la Banque d'Angleterre, bien qu'analogue au fond est différente à certains égards. Nous dirons, dans une autre article quelles sont les particularités que caractérisent le rôle de la Banque d'Angleterre; et ensuite, nous examinerons en quoi ce régime diffère de celui que la liberté des banques a créé aux Etats-Unis et au Canada, où il existe d'ailleurs deux législations qui ne sont pas absolument semblables et qui demandent à être étudiées séparément.

Moniteur du Commerce

LA QUESTION DU TRAVAIL

Le gouvernement fédéral a annoncé dernièrement la création d'une commission du travail, qui provoque à bon droit la curiosité et l'intérêt public. Tout le monde a applaudi, dès l'abord, à la résolution exprimée de donner à l'étude consciencieuse et bienveillante des questions ouvrières, la place qui leur appartient dans notre état social. Malheureusement, en pareille matière, il est plus facile de formuler de bonnes intentions que de formuler un programme pratique, et, au retard que subit l'exécution de la mesure promise, il est permis de croire que le gouvernement a rencontré certaines difficultés auxquelles il n'avait pas songé tout d'abord.

A vrai dire, nous n'en sommes pas autrement surpris. Il nous avait paru qu'on allait un peu vite en besogne et qu'on avait mis—comme on dit vulgairement—la charrue devant les bœufs. Le gouvernement a senti qu'il y avait quelque chose à faire: c'est clair; mais peut-être est-il parti, un peu de confiance, sans se demander et sans savoir exactement où il voulait aller.

On peut, ce semble, concevoir de trois façons différentes, le rôle d'une commission du travail.

On peut l'envisager sous la forme d'un simple bureau de statistique, pour l'étude et l'enregistrement des faits qui concernent l'industrie et le travail.

On peut être plus ambitieux et envisager l'affaire sous la forme de la création d'une sorte de département permanent, ou mieux, d'un conseil supérieur du travail.

Enfin, si l'on veut proportionner l'effort à l'action qui peut être raisonnablement attendue du gouvernement, comme cette action ne peut guère consister que dans un nombre relativement restreint de réformes législatives, la forme la plus naturelle à donner à cette commission serait peut-être celle d'une commission d'enquête, agissant avec mandat temporaire et réuni dans le but de discuter et de préparer un programme de législation pratique.

S'agit-il, en ce moment, de créer un simple bureau de statistique? Ce serait une excellente mesure, dont le besoin se fait depuis longtemps sentir, dans l'intérêt des industriels comme dans celui des ouvriers. Mais si ce ne devait être que cela, on aurait fait bien du bruit pour un résultat, intéressant sans doute, mais assez mince.

(A suivre)

T! T! T!

Allez au Magasin de Thé de Québec pour avoir des Thés de choix de la dernière récolte.

Allez au Magasin de Thé de Québec et vous achèterez le Thé à 15 et 20 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Allez au Magasin de Thé de Québec et pour l'achat d'une livre de nos Thés (fonds de banqueroute) vous avez droit à un beau cadeau.

La Maison J. B. ROUSSEAU offre en ce moment à ses nombreuses pratiques et au public en général plusieurs objets d'une valeur assez considérable, notamment un pot en argent (valeur \$40), un huilier en argent, un magnifique plateau en verre valant \$2.50, un album en pluche de soie valant \$5.

Toute personne nous honorant d'une visite aura droit à un billet sur les objets ci-haut mentionnés.

J. B. ROUSSEAU,

206, RUE ST-JEAN, 240, RUE ST-JOSEPH, COTE DU PASSAGE, LEVIS, 4 décembre 1886. 2m-469

ANNONCES DIVERSES

Les effets Bienfaisants DE L'EAU MINÉRALE ST-LEON

Recommandé par un pharmacien populaire de Montréal

Lisez ce qui suit: Montréal, 11 octobre 1886.

Au gérant de la Cite de L'EAU ST-LÉON, Montréal.

MONSIEUR,—Je puis certifier, d'après une expérience personnelle que l'Eau Minérale St Léon est très-efficace contre la maladie des rognons.

JOHN GARDNER,

Chimiste.

Coin des rues McGill et Notre-Dame.

Circulars renfermant des certificats importants sont envoyés gratis sur demande. Cette Eau merveilleuse est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, au prix modique de vingt-cinq centimes le gallon.

COMMENT SE SERVIR DE L'EAU MINÉRALE DE ST. LÉON

Comme purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant le déjeuner. Un ou deux verres pendant les repas, est un remède efficace contre la dyspepsie.

Prenez tous les jours, de trois heures en trois heures, un verre de cette eau, qui est un des meilleurs toniques, et votre sang deviendra bientôt pur.

Nous recommandons l'Eau St Léon comme préservatif contre les maladies qui engendrent l'abus des boissons fortes.

Les circulars contenant des certificats importants sont envoyés gratis sur application.

Cette eau précieuse est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers, au prix modique de 25 cents le gallon.

Vendu en gros et en détail par

Gingras, Langlois & Cie., Seuls agents pour la Puissance.

Vis-à-vis le Palais Cardinalise. 15 novembre 1886. 433

LES EFFETS VOUS LE DIRONT

Bridgewater, Nouvelle-Ecosse, 9 octobre 1886.

MM. BROWN BROTHERS et Cie, Halifax.

Messieurs,

Cet été, je m'étais tellement brûlé la main, que je ne pouvais travailler; on me servait du *Simson's Liniment*, j'éprouvai de suite du soulagement. Ce remède fit disparaître les souffrances et empêcha la partie brûlée de se recouvrir de pustules, si bien que je fus capable d'aller travailler aussitôt.

Je trouve que le *Simson's Liniment* est le meilleur liniment que j'aie encore vu pour l'usage des familles.

Bien à vous,

Wm. Reeves.

Le *Simson's Liniment* est en vente chez tous les pharmaciens et dans tous les magasins généraux.

4 décembre. 1 an c-467

Grande Vente a Sacrifice

—DE— Marchandises sèches d'Etapes et de Fantaisies

Pour liquider toutes de nouvelles marchandises pour la saison.

Dans le but de régler définitivement la succession de feu M. W. R. BEHAN, nous avons décidé de céder en entier notre fonds de commerce; et, pour atteindre ce but, nous avons réduit toutes nos marchandises, sans exception, à un prix qui donnera aux acheteurs une opportunité de se procurer des articles de première classe à un prix beaucoup moindre que le coût de l'importation.

Nous commencerons cette grande vente à bon marché

LUNDI, LE 22 COURANT,

N'oubliez pas

Toutes les marchandises réduites. Chances dans tous les départements. Pour argent comptant seulement.

Behan Brothers

P. S.—Tous comptes dus à la maison doivent être réglés au plus tôt.

20 nov. 1886. 441

30 octobre. 414

HOTELS

Hotel du Lion d'Or

M. E. G. BOULÉ

PROPRIÉTAIRE DE CE POPULAIRE HOTEL QUI EST UN magnifique endroit pour les familles privées, sur la Grande Allée, près des batteries du Parlement, a fait faire de grandes améliorations à son établissement qui est prêt à recevoir des pensionnaires de passages ou permanents. Les chambres sont excellentes et la table n'est pas surpassée en cette ville. Salle privée pour dîners servis de midi à minuit.

Communications téléphoniques. Tous ceux qui visitent Québec et qui désirent avoir un hôtel central et confortable sont priés de s'adresser au Lion d'Or. Prix modérés.

Pour informations s'adresser au propriétaire. Aussi toujours en main un assortiment de liqueurs et cigares de meilleur choix

82 et 84 Grande Allée. 9 août 1886. 331

Bazar du Patronage

LE LUNDI, SEPT FÉVRIER 1887, s'ouvrira, sous le patronage de Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, le bazar annuel de l'Œuvre du Patronage Saint Vincent de Paul.

Nous espérons que toutes les personnes charitables se feront un bonheur de donner, à cette occasion, une nouvelle preuve de leur sympathie pour une institution dont elles comprennent si bien l'importance. L'accueil bienveillant avec lequel les dames organisatrices ont toujours été reçues ne se démentira pas, nous en sommes sûrs; tous auront à cœur de diminuer, par leur générosité, la lourde charge que ces Dames ont bien voulu s'imposer.

Dîners—Table des Sis Archanges: Mesdames A. Racine et F. Gourdeau. Récupérations—Table St-Vincent-de-Paul: Mademoiselle O. Dorval et Madame J. M. Tardivel.

Lingerie—Table Notre-Dame: Mesdames Ph. J. Jolicoeur et H. Lortie. Table St-Jean: Mesdames G. Costolow, P. T. Bazin, A. Bélanger et G. Châteauevert.

Table St-Joseph: Madame J. G. Tourangeau. Table St-François d'Assise: Mademoiselle E. Cloutier, Madame M. Annet.

Table St-Roch: Mesdames E. Marceau et F. Labreque. Table St-Bruno: Mesdames B. Delamarre et J. Richard.

Table St-Sauveur: Mesdames F. Anger, F. Martineau, J. P. Labadie, Yve B. Vaillancourt et Mlle Piquet. E. LASFARGUES, Ptre. 27 novembre. 450

J. E. MORRISON,

CHIMISTE ET PHARMACIEN

31, RUE BUADE, 31

ASSORTIMENT considérable et complet de

"Diamond Dyes," toutes couleurs. Remèdes Homœopathiques, Spécifiques "Beef Peptonoids," liquides. Aliments solubles de Carrick.

Pure huile de foie de morue de Norvège et de Terre-Neuve, tout-fait fraîche et agréable au goût. 8 octobre 1886. c

VENTE PAR ENCAN

—DE— Chapeaux, Fleurs, Rubans, Plumes, Etc., etc., etc.

Par F. ALF. ST. LAURENT

MADAME CHARLES CHOUINARD, modiste, désire se retirer du commerce et offre en vente par encan son fonds de magasin, consistant en Chapeaux de feutre à haute et basse forme de tout genre et pour tous les goûts, à la mode de Paris, d'Angleterre et d'Amérique, avec un magnifique choix de Plumes, Rubans, Velours, etc., etc.

Madame Chouinard a associé à cette plus de cinquante ans de mode fashionable de Québec: elle a le don de son art; elle a toujours suivi avec soin les modes de Paris, de Londres et de New-York. Tous ceux qui désirent se procurer un beau chapeau soit pour dames, fiancées, etc., sont priés de ne pas manquer cette bonne occasion.

La vente commencera ce soir, à 7 heures P. M., au No 362, rue St-Joseph, et se continuera tous les samedis et lundis soirs, jusqu'à l'écoulement du stock.

F. ALF. ST. LAURENT, Encanteur et courtier, No. 17, rue St-Jacques, Québec. 414

CARTES D'AFFAIRES

BLANCHET AMYOT & PELLETIER

100, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

HON. J. BLANCHET, I.L.B., C.E. G. AMYOT.

L. P. PELLETIER, I.L.L. Québec, 9 janvier 1886.

JAS. F. BELLEAU

AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES, Edifice de la Banque Union, NO. 56, RUE ST-PIERRE QUÉBEC.

Assurance contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital: £3,000,000 stg. GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stg.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CITIZEN du Canada, capital: \$1,188,000.

Directeurs: Hy. Lyman, Ecr., président; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank"; Arthur Provost, Ecr., Directeur "Banque du Peuple"; J. B. Kolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Québec, 9 janvier 1886.

Vente Complete ! !

N. LECLERC

Marchand de tabac

No. 256 RUE SAINT- OSEPH, SAINT-ROCH

Grand réduction dans le prix des Pipes d'écume de mer.

M. LECLERC vendra tout son stock de bon marché, afin de le renouveler pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. On trouvera à ce magasin tout ce que l'on aime à se procurer on fait de PIPES de tous genres, SACS A TABAC, CIGARES importés de la Havane et de manufacture canadienne, TABAC A FUMER de toutes marques. Grand assortiment de Cannes, etc., etc.

Venez nous rendre visite

3 décembre 1886. 3m-459

THÉ! THÉ! THÉ!

RECOLTE 1887

Actuellement en réception

— PAR —

Chemin de fer et Steamers Transatlantiques

Demi-caisses, bon, choix, et le plus beau choix de Lapsing et "English Breakfast Shouclongs. Demi-caisses et quart de caisses de Chingwo, Sarques et Pakling Congou. Caisnes de Thé des Indes et Assam.

Demi-caisses et quart de caisses de thé du Japon, coloré et non coloré, moyen, bon, très bon et le meilleur. Demi-caisses extra bon, Moyune, en grain et Hysons. Quarts de caisses en feuille, et le meilleur Imperial en grain.

RECOLTE 1887

A VENDRE PAR

Whitehead & Turner. 19 octobre. -308

TANNAGE A LA FAÇON

TANNERIE DUGAL, QUEBEC

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du soussigné.

TANNAGE et CORROYAGE de première qualité. Prix modérés.

JOSEPH DUGAL, TANNEUR. 330 et 332, RUE ST-VALLIER SAINT-ROCH. 20 janvier 1886. 1a-40

Avis aux Manufacturiers

Jos. Oct. BELANGER

MÉCANICIEN-FORGERON

Successor de feu Nic. Consigny

No. 127, Rue Fleurie, ST-ROCH.

Invite les manufacturiers et le public en général à venir lui faire une visite. Ayant acquis dix années d'expérience dans les meilleures boutiques des Etats-Unis, il espère pouvoir leur donner pleine et entière satisfaction, dans toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Une visite est sollicitée. 19 mai 1886. 234

BACON Frais fumé à 10¢ et la livre.

Pierre A Moulange 1re qualité

Reçue cette semaine de France.

—AUSI—

En réception: Par le CAPT. MERCIER.

200 Qrts HARENG du Labrador No. 1. A vendre par

J. B. Renaud et Cie., 72 à 82, Rue St-Paul, QUÉBEC. 8 oct. 1886. 388-c

CHEMINS DE FER ET

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches.

La seule ligne ayant sur tout son parcours des chars palais et des chars d'ortoirs sans transbordement entre Québec et New-York.

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphrémagog.

Le et après LUNDI, le 22 NOVEMBRE 1886, les trains quitteront Québec:

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur à 12.30 heures p. m., de Lévis à 1.10 heures p. m.; arrive à la jonction de la Beauce à 3.25 heures p. m.; arrive à Sherbrooke à 8.00 p. m.; arrive à Newport, Vt. à 10.00 heures p. m.; arrive à Boston à 8.30 heures a. m.; arrive à New-York à 11.45 hrs. a. m.

Les chars palais et chars d'ortoirs Monarque avec buffet circuleront jusqu'à New-York sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 2.00 heures p. m., de Lévis à 2.30 heures p. m.; arrive à la jonction de la Beauce à 6.40 heures p. m.; arrive à St-François à 7.45 heures p. m.

Les trains arrivent à Québec

EXPRESS—Part de New-York à 4.30 heures p. m.; de Boston à 7.00 hrs. p. m., de Newport à 7.00 heures a. m., laisse Sherbrooke à 8.15 a. m., arrive à Lévis 3.20 heures p. m. et à Québec par le bateau-passeur à 3.30 hrs. p. m.

MIXTE—Part de St-François à 6.00 heures a. m.; de la jonction de la Beauce à 7.25 heures a. m.; arrive à Lévis à 11.15 a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11.30 hrs. a. m.

Trains rapides, pas de délai, beau paysage et raccourcements certains.

Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis.

JAS. B. WOODWARD, Gérant Général.

J. H. WALSH, Gérant général des passagers, Sherbrooke, Québec, 2 décembre 1886. 456

CHEMIN DE FER QUEBEC ET LAC ST. JEAN

Le et après LUNDI, 25 OCTOBRE 1886, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches:

ALLANT AU NORD 6.35 a. m. Train mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 9.30 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière à Pierre, le Mercredi et Vendredi, arrivant à 11.45 a. m.

4.00 p. m. Train de la malle, tous les jours arrivant à St-Raymond à 6.50 et à la Rivière à Pierre à 7.00 p. m.

ALLANT AU SUD

6.00 a. m. Train de la malle de la Rivière à Pierre, tous les jours et de St-Raymond à 7.10 a. m., arrivant à Québec à 8.55 a. m.

2.30 p. m. Train mixte de St-Raymond tous les jours (et de la Rivière à Pierre Mercredi et Vendredi à 12.15 p. m.) arrivant à Québec à 6.00 p. m.

Le train de la malle fait raccourcement à village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec omnibus pour le village de Valcartier, à la rivière à Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'Isle du Lac Edouard, revenant le soir suivant.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret, s'adresser à Alexander Hardy, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'Hôtel St-Louis, et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, secrétaire et Gérant. Chambrés Commerciales. 29 octobre 1886. 410

J. E. LABRECQUE

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

92—COIN DES RUES—92

St-François et de la Chapelle, ST-ROCH

A l'honneur de former ses nombreux amis et le public de Québec qu'il est en position d'entreprendre l'Organisation des Pompes Funèbres, et qu'il se flatte de pouvoir donner satisfaction entière à tous ceux qui voudront bien honorer de leur confiance et de leurs ordres. Il a fait l'acquisition d'un CORBILLARD de première classe, le plus beau qu'il y ait à Québec.

M. LABRECQUE s'occupe, comme d'ailleurs il l'a toujours fait, de tous les détails d'organisation des funérailles, telles que Garnitures de chambre, Bandoulières, Cercueils, etc.

Les commandes seront exécutées à UNE HEURE D'AVIS. M. Labrecque espère fermement que le public s'empresera de lui donner une grande part de son patronage.

27 nov. 1886. 1m-448

NOUVEAUX A VAPEUR



Traverse de l'Isle d'Orléans

ET DE St-Romuald et Sillery

LE NOUVEAU VAPEUR "LÉVIS"

Capitaine Desrochers,

Le et après lundi, le 22 novembre, jusqu'à nouvel ordre, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit:

DE L'ILE D'ORLÉANS, A 8.00 heures a. m.

DE QUÉBEC POUR L'ILE D'ORLÉANS A 3.30 heures p. m.

Et arrivera à Saint-Joseph en allant et revenant.

L'ARRÉE QUÉBEC POUR ST-ROMUALD A 8.30 heures a. m., et à 2.00 p. m.

PARTIR DE ST-ROMUALD A 8.00 heures a. m., et 2.30 p. m.

Le prix du passage le dimanche est le même soit à St-Joseph soit à l'Isle. 72 novembre 1886. 411

Mutual Life Assurance Co. of New-York

FONDÉE en 1843

La compagnie la plus importante du monde en c'ier.

42me RAPPORT

Actif-Capital.....\$110,000,000 Revenu annuel..... 20,214,961 Réclamations payées en 1885 41,402,049 Montant payé depuis l'organisation de la compagnie... 230,000,000

SYSTEME

Police acquittée après trois ans de primes payées. Pr